



Communiqué de presse

Date 4 février 2010
Embargo 4 février 2010, 9 h 15

Monitoring de l'éducation en Suisse : publication du premier rapport sur l'éducation en Suisse

OFFT/CDIP, le 4 février 2010. La Confédération (DFE/DFI) et les cantons (CDIP) se sont entendus sur la réalisation d'un monitoring de l'éducation sur le long terme. Le premier fruit de ce processus est un rapport national sur l'éducation en Suisse. Celui-ci a été transmis aux mandataires de la Confédération et des cantons lors d'une conférence de presse à Berne, le 4 février 2010.

La Constitution fédérale engage la Confédération et les cantons à collaborer dans le domaine de la formation. Ces deux acteurs veillent ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation. Le monitoring de l'éducation en Suisse constitue un instrument pour accomplir cette tâche. Le Département fédéral de l'économie DFE, le Département fédéral de l'intérieur DFI et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP en sont responsables.

Le rapport sur l'éducation en Suisse constitue le premier résultat de ce monitoring. Au nom du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE, le prof. Stefan C. Wolter, directeur du projet, a présenté le rapport dans le cadre d'une conférence de presse donnée à la Maison des cantons à Berne. A cette occasion, il a remis le rapport aux mandataires, soit l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT et la CDIP.

Le rapport sur l'éducation 2010 recense, sur plus de 300 pages, les connaissances actuelles concernant le système éducatif suisse. Il contient des données issues de la recherche, de la statistique et de l'administration sur l'ensemble du système éducatif, de l'école enfantine à la formation continue. Son contenu et son évaluation générale, qui tiennent compte de la complexité du système éducatif suisse, suscitent l'intérêt de nombreux milieux. Le rapport constitue un élément important dans le processus du monitoring de l'éducation. Les expériences faites précédemment, lors d'une phase pilote, ont contribué à l'élaboration du premier rapport sur l'éducation en Suisse : une version pilote du rapport, mandatée par la Confédération et les cantons, a en effet été publiée en 2006.

A l'occasion de la conférence de presse, Ursula Renold, directrice de l'OFFT, et Hans Ambühl, secrétaire général de la CDIP, ont attiré l'attention sur la nouveauté dans le processus du monitoring de l'éducation : la Confédération et les cantons se mettront d'accord, pour la première fois, sur une stratégie ayant pour objectif le développement de l'espace suisse de formation, stratégie qu'ils appliqueront dans leur domaine de compétence respectif.

Le rapport sur l'éducation contient des résultats, mais n'adresse pas de consignes opératoires concrètes.

tes aux acteurs de la politique de la formation. La publication sera suivie d'une évaluation dirigée par le DFE/DFI et la CDIP et effectuée en collaboration avec d'autres milieux concernés. En voici les résultats attendus :

1. Décisions visant le développement de l'espace suisse de formation: d'une part, la Confédération intégrera les résultats dans son message FRI (2013 à 2016) et, d'autre part, les cantons les introduiront dans le programme de travail de la CDIP, pour autant que les résultats concernent des affaires de coordination entre les cantons. Au niveau cantonal, les conclusions issues du monitoring de l'éducation seront intégrées dans des projets cantonaux.
2. Conclusions visant à améliorer les données : la Confédération et les cantons s'entendront sur les lacunes qui devront être comblées au cours des années à venir en ce qui concerne les connaissances sur l' espace suisse de formation. Cela sera réalisé dans le cadre de projets de recherche et de statistique.

Un nouveau rapport sur l'éducation sera disponible en 2014. Il présentera le degré de réalisation des objectifs et lancera un nouveau cycle d'évaluation d'une durée de quatre ans.

Contact

Rapport sur l'éducation 2010

Stefan C. Wolter, directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, tél. 079 370 94 04, e-mail : stefan.wolter@skbf-csre.ch

Monitoring de l'éducation

OFFT : Helen Stotzer, responsable du secteur de la communication, tél. +41 (0)31 322 21 24, e-mail : helen.stotzer@bbt.admin.ch

CDIP : Gabriela Fuchs, déléguée à la communication, tél. +41 (0)31 309 51 12, e-mail : presse@edk.ch

Pour de plus amples informations :

Rapport sur l'éducation 2010

- Snapshots : extraits tirés du rapport sur l'éducation 2010
- Rapport sur l'éducation 2010 (www.rapporteducation.ch)

Monitoring de l'éducation

- www.bbt.admin.ch > Thèmes
- www.cdip.ch > Domaines d'activités